

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 67 (1941)
Heft: 1

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

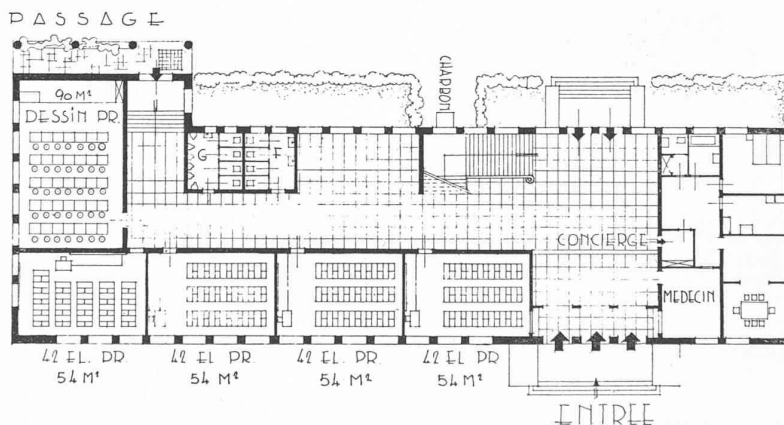
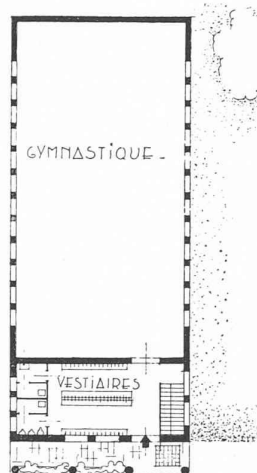
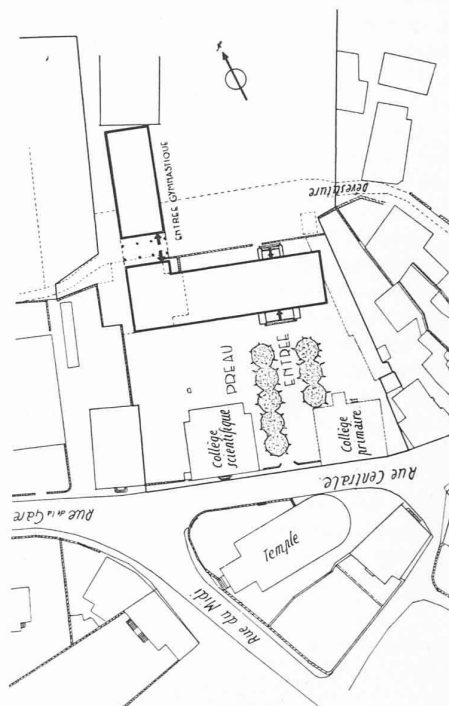
Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

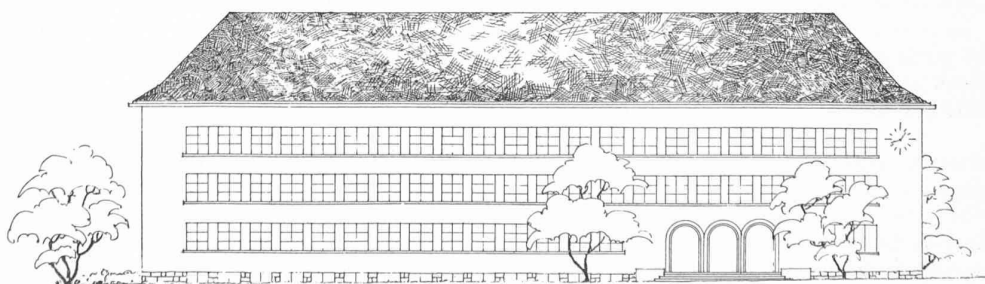
CONCOURS POUR LE BATIMENT SCOLAIRE DE BEX¹4^e prix : projet « A. B. C. » de M. Baumann, architecte, à Lausanne.

Jugement du jury :

L'implantation du bâtiment réduit considérablement le préau actuel. L'implantation de la salle de gymnastique est satisfaisante, les plans sont clairs, l'importance des dégagements est exagérée. La liaison de la salle de gymnastique avec les douches est bonne. Le désir de faire régner la toiture de la salle de gymnastique avec le bâtiment a conduit l'auteur à tenir le niveau de la salle de gymnastique trop élevé. Il eut été facile d'obtenir une excellente solution en plaçant celle-ci de plain-pied avec le sous-sol. Architecture des façades sobre et correcte. On regrette que l'entrée soit accusée par un motif de trois cintres qui est artificiel et pas à l'échelle des autres éléments de façade.

Plan du rez-de-chaussée.
Echelle 1 : 500.

Situation. — Echelle 1 : 2000.



Façade sud. — Echelle 1 : 500.

¹ Pour le texte du rapport du jury et la reproduction des plans des premier, second et troisième prix, voir *Bulletin technique* du 28 décembre 1940, p. 293. Ce numéro du *B. T.* sera envoyé, gratuitement, sur simple demande adressée à notre administration, à nos lecteurs dont l'abonnement à notre journal ne date que du 1^{er} janvier 1941. (Réd.).

CONCOURS POUR LE BATIMENT SCOLAIRE DE BEX

4^e prix :

M. Baumann, architecte,

à Lausanne.



Façade ouest. — Echelle 1 : 500.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES
DE L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE LAUSANNE

ET

SOCIÉTÉ VAUDOISE
DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES**Les bétons à caractéristiques spéciales,***leur emploi dans le bâtiment, les constructions
civiles et militaires.*Séance de discussion introduite par M. J. Bolomey,
professeur à l'Ecole d'ingénieurs.

C'est devant un nombreux public d'architectes et d'ingénieurs venu de Lausanne et de Suisse romande, représentant les cercles les plus divers de nos milieux techniques, bureaux d'études, entreprises de travaux publics, administrations civiles et militaires, que M. le professeur J. Bolomey rappela, en guise d'introduction à la discussion, les principes qui doivent guider le constructeur dans le choix des divers matériaux constituant le béton, dans l'adaptation à chaque usage du genre de béton le plus indiqué, dans les mesures à prendre pour assurer la bienfaisance en toutes circonstances des ouvrages en béton et béton armé.

Nos lecteurs eurent à maintes reprises déjà l'occasion de se familiariser avec ces questions par les nombreux articles publiés par M. Bolomey dans notre revue ¹. Les points traités plus spécialement lors de la manifestation faisant l'objet du présent compte rendu furent les suivants :

Après avoir rappelé que le champ d'utilisation des matériaux pierreux n'a cessé de s'élargir au cours de ces dernières années, que, d'autre part, de très grands progrès avaient été réalisés dans la fabrication des ciments et dans la mise au point des méthodes de mise en œuvre du béton (granulométrie, gâchage, vibration, etc.), M. Bolomey insista sur le fait qu'un béton ne pouvait être jugé par seule interprétation de sa résistance aux efforts statiques (compression, traction, flexion), mais qu'il importait de considérer également, et suivant les cas principalement, sa résistance aux actions chimiques, au gel, aux chocs, la rapidité de son durcissement, l'échauffement dû à la prise, etc. Puis passant en revue les diverses applications, le conférencier indiqua ce qui, en l'état actuel de nos connaissances, doit caractériser les divers bétons : bétons de fondation, de tuyaux et de canalisation, de

pièces moulées à l'avance, béton armé proprement dit, bétons de fortification, de revêtement de routes, de ponts, de gros ouvrages massifs, barrages, etc.

Le conférencier s'attacha à montrer, entre autres, combien, en ce qui concerne les bétons d'ouvrages militaires, il est nécessaire de ne pas prendre comme seul critère la résistance à la compression. Ce qu'il faut obtenir dans ce cas particulier c'est un module d'élasticité E faible, conférant au matériau une certaine élasticité, tout en évitant qu'il soit cassant. Il est reconnu aujourd'hui que la résistance au choc dépend essentiellement, en outre, du rapport

Résistance à la flexion

Résistance à la compression.

Par ailleurs, le béton armé précontraint par des armatures judicieusement placées est appelé à donner, dans ce domaine, d'excellents résultats.

Parlant des ciments, M. Bolomey montra qu'en Suisse le choix en est assez limité et que la différence entre nos ciments ordinaires et nos ciments spéciaux n'est pas suffisamment grande ; les premiers donnent déjà de grandes résistances à quelques jours. Il est intéressant en outre, à ce propos, de remarquer que, contrairement à la tendance généralement admise il y a quelques années, on limite actuellement la finesse de mouture, car plus cette dernière est grande, plus les fissures de retrait risquent de se produire. Ainsi les normes allemandes et italiennes fixent aujourd'hui pour cette finesse non seulement le maximum admissible du résidu sur le tamis à 4900 mailles, mais également le minimum au-dessous duquel il ne convient pas de descendre. Le manque de ciments de laitier et de hauts fourneaux, de provenance étrangère, à prise et durcissement très lents, spécialement indiqués dans les ouvrages massifs, aggrave encore chez nous la situation créée par l'absence de variété des liants.

En dernière partie de son exposé le conférencier précisa encore quelles sont, à l'heure actuelle, les méthodes de contrôle des bétons.

* * *

Cette introduction fut suivie d'une discussion nourrie qui consacra la réussite de cette rencontre et démontra l'opportunité de l'organisation de semblables séances dont les initiateurs, le comité de l'A³E²I.L., doivent être félicités et cela d'autant plus que leur tâche n'est certes pas simplifiée par les inconvénients du temps présent.

D. BRD.

¹ Voir entre autres ; *Bulletin technique*, 1939, p. 226, « Module d'élasticité du béton », et *Bulletin technique*, 1940, p. 221, « Destruction des bétons par voie chimique, physique ou mécanique », par M. J. Bolomey, professeur (Réd.).